

Communiqué de presse commun

Bouger 30 mn c'est bien, apprendre en EPS c'est mieux !

En cette 5^e édition de la semaine olympique et paralympique, la communication du ministère de l'éducation nationale met l'accent sur la santé. Si on ne peut qu'être d'accord avec l'objectif d'une augmentation significative du temps d'activité physique des élèves surtout en temps de pandémie, on ne peut partager la conception ambivalente de l'EPS développée par le ministère.

En effet, inciter les enseignantes et les enseignants à faire « bouger 30 mn par jour » n'empêche pas le ministre de prendre des mesures qui vont totalement à l'inverse d'un développement de l'EPS à l'école primaire !

La réforme de la formation, prévue pour la rentrée prochaine, est catastrophique en la matière. Elle se traduit par une chute vertigineuse et historique des horaires de formation en EPS. En imposant 55% de maths et de français dans les maquettes de master, en réservant 25% du temps de formation pour d'autres priorités, l'EPS comme d'autres disciplines est mis, une fois de plus, au second plan. En conséquence, il ne reste que 20% du temps pour toutes les autres disciplines de la polyvalence (histoire, géographie, SVT, LVE, EPS, éducation musicale, arts plastiques). Apprendre à nager, à danser, à jouer collectif, à réfléchir sur son activité corporelle, à créer du commun dans un groupe classe, à construire des règles...ne s'improvise pas.

La formation continue n'est pas mieux lotie : seuls les maths et le français sont programmés. Les conseillers pédagogiques en charge de l'EPS n'ont plus le temps d'accompagner les professeurs des écoles en EPS, ni d'organiser des rencontres sportives pour assurer le lien avec le sport scolaire.

Communiquer sur les enjeux de santé avec « Bouger 30 minutes par jour » ne répond pas à la question de l'EPS dans les écoles aujourd'hui. La Cour des comptes, dans son rapport sur « l'École et le sport », préconise de « *rendre plus effectif l'enseignement de l'EPS à l'école primaire* ».

Le rôle de l'école n'est pas seulement de bouger, mais d'apprendre dans le but d'accéder à la pratique régulière d'activités physiques, sportives ou artistiques de

son choix au-delà de l'École. Pour cela, bien former les enseignantes et les enseignants est une condition essentielle. Ce n'est pas le chemin que prend le ministre.

Paris, le 3 février 2021